

N° 2023-03-27/07

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 mars 2023**

**Objet : Compte de gestion 2022 – Budget Commune**

Rapporteur : Monsieur John COLLEEMALLAY

|  |   |
|--|---|
| <p><b>DATE DE LA CONVOCATION</b></p> <p>21-03-2023</p>   | <p>L'an deux mille vingt-trois,<br/>Le vingt-sept mars à vingt heures,<br/>Le Conseil Municipal,<br/>Légalement convoqué, s'est réuni en salle des Mariages, au Château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire</p>  |
| <p><b>DATE D'AFFICHAGE</b></p> <p>21-03-2023</p>   | <p><b><u>Présents :</u></b></p> <p>M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, Mme Pierrette MAZERY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Christophe HILAIRE, Madame Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme Elisabeth VERLY, M. Stéphane TOUVET, Mme Isabelle BOURGEONNIER, M. Hervé WIOLAND, Mme Annie SAINCILY, M. Dejan STANKOVIC, Mme Véronique HUYNH, M. Frank MARQUET, M. Bruno GUILLON, Mme Frédérique SARRAU, Mme Juliette ESPINOS, M. Rémy JOURDAN, Mme Françoise GAULIER, Mme Lorraine WEISS, M. Stéphane VIELLE, Mme Odile GENOVA, M. GASQ Christian, Mme Catherine LE DANTEC.</p> |
| <p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b></p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 28</p> <p>VOTANTS : 29</p> | <p><b><u>Excusés représentés :</u></b></p> <p>Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à M. John COLLEEMALLAY</p>   |
| <p><b>DATE DE LA PUBLICATION</b></p> <p>31/03/2023</p>   | <p><b><u>Absents :</u></b></p>  |

Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

078-217801174-20230331-2023-03-27-07-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2023  
Date de réception préfecture : 31/03/2023

## **2023-03-27/07 Compte de gestion 2022 – Budget Commune**

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur John COLLEEMALLAY,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,**

**DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur municipal visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

### **EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Visa de la Préfecture le : 31/03/2023  
Rendu exécutoire le : 31/03/2023



Buc, le  
Le Maire,  
Stéphane GRASSET

Le Secrétaire de séance

*Grasset*

« Signature électronique »

Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20230331-2023-03-27-07-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2023  
Date de réception préfecture : 31/03/2023

# Acte à classer

2023-03-27-07

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4

En attente retour  
Préfecture

5

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-03-31T17-54-57.00 ( MI244175048 )

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20230331-2023-03-27-07-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Compte de gestion 2022

Date de décision : 31/03/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [2023-03-27-07 Compte de gestion  
2022.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 31/03/23 à 16:41

Par [BORDIER Frederic](#)

Demande de signature

Date 31/03/23 à 16:41

Par [BORDIER Frederic](#)

Signé

Date 31/03/23 à 17:54

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 31/03/23 à 17:54

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 31/03/23 à 18:06

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** vendredi 31 mars 2023 18:06  
**À:** dgs-fast; drh-fast; Service Commande Publique  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2023-03-27-07

## **' : . Notification FAST :**

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2023-03-27-07, télétransmis par Stéphane GRASSET.  
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20230331-2023-03-27-07-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 2023-03-27-07

Objet : Compte de gestion 2022

Date de décision : 31/03/2023

Date de transmission : 31/03/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.1. Decisions budgetaires

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>